

ASL La joie de vivre
Chez le président M. A. Martin
3 Allée Fernand Raynaud
83400 — HYÈRES

Hyères, le 10 octobre 2024

<https://www.asl-jdv.fr>

asl.joiedevivre@orange.fr

Loti Infos N°35

La date de l'AGO est fixée au 6 décembre 2024. Salle Porquerolles, espace nautique Hyères port

Point sur l'avancement du chantier Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) — Code forestier et AP du 30 mars 2015

Nous arrivons au terme de ce chantier qui est une obligation légale et réglementaire. Il a été initié par une demande de la sécurité civile de la mairie d'Hyères en octobre 2023 à l'issue de plusieurs visites sur le terrain chez certains colotis situés en bordure de la partie haute du lotissement.

Nous avons traité la dernière zone CV 199 qui prend naissance au premier virage en épingle à cheveux en montant le Bd de la joie de vivre et qui s'étend jusqu'au niveau du parking de l'allée Chaplin.

Ces travaux réglementaires, effectués en urgence, ont demandé l'utilisation de gros moyens forestiers pour enlever les grumes de bois en entier et pour procéder au broyage des branches au sol. Voir photos.

Ce chantier a pu être réalisé dans les conditions prescrites par la mairie grâce à l'entreprise LF Paysage, avec laquelle nous travaillons depuis des années, elle s'est rendue très rapidement disponible. Cette entreprise dont le personnel et les équipements permettent d'effectuer les travaux dans de bonnes conditions sans perturber grandement la vie du lotissement a également démontré, au fil des années, qu'elle pratique des tarifs particulièrement modérés par rapport à la concurrence. À ce titre pour l'année 2025 la société Lf paysage a maintenu ses coûts au niveau de 2024.



Sur cette parcelle, il nous reste à effectuer l'évacuation de quelques billes de bois que nous stockerons au bas de la parcelle afin que les personnes qui souhaitent récupérer du bois de chauffage puissent le charger dans leur véhicule.

Sur ce thème de la sécurité et de l'OLD, nous vous informons que le Syndicat propose pour l'année 2025 de procéder en bas du lotissement d'une part à l'abattage de cyprès malades qui présentent un risque de chute et en conséquence un danger pour les passants et d'autre part de procéder dans la partie boisée située sur la butte à l'élague ou enlèvement de pins ne respectant pas les dispositions OLD.

À toutes fins utiles, nous rappelons que le lotissement après plus de quarante années d'existence a vu, au sein des lots privés, la végétation et en particulier les arbres qui ont grandement augmenter en volume et hauteur mettre pour certains colotis, leur maison et celle de leurs voisins en danger. Nous rappelons à ceux-ci leur responsabilité et leur suggérons de mettre en œuvre, à leurs frais, par élagage ou coupe les mesures de nature à apporter la sécurité de tous.

Au total cette opération de mise aux normes de l'OLD nous aura coûté environ 34 000 € pour traiter environ 3 ha de superficie soit 1,1 € par m²

Le détail des coûts engagés par poste sera présenté dans l'OdJ de la réunion de l'AG du 6 décembre.

Recouvrement des cotisations et des appels de fonds

Vous trouverez en pièce attachée l'état du recouvrement des fonds. **Merci de vérifier que l'écriture de votre ligne de compte est correcte : date et montant du type de règlement : virement ou n° de chèque.**

Il nous reste à recouvrir en date du 10 octobre la somme de 1250 €

Entretien des espaces verts au sein du lotissement

Avant les fêtes de fin d'année, nous effectuerons un entretien des bords de routes et une taille des arbustes, principalement les lauriers.

Inspection de la canalisation des eaux usées située entre le poste EDF du Bd et l'allée Sardou

Cette canalisation d'une longueur de 79,60 m récupère les EU en partie de la tranche 2 et de la totalité des EU de la tranche 3 ainsi de quelques lots de la tranche 1. Le colmatage de cette canalisation bloquerait l'évacuation des eaux usées de tout le lotissement situé en amont du transformateur EDF... avec toutes les conséquences pour la vie de chacun.

Voir photo.



Le syndicat a jugé indispensable de faire réaliser une inspection vidéo de cette canalisation en raison de son âge.

Il s'avère que nous devons effectuer les travaux suivants :

- Réfection du regard situé Bd de la joie de vivre RU1

- Modification du regard RU2 pour permettre l'accès au collecteur
- Réfection d'une partie du tronçon entre le regard RU2 et RU3 situé allée Sardou

Nous allons avec l'aide de M. Tallemant faire une inspection complémentaire pour situer avec précision la position du coude situé sous la dalle du garage de M. Belliard et faire établir les devis afin de pouvoir budgéter la somme pour 2025 qui sera présentée en AG du 6 décembre 2024.

Préparation de l'ordre du jour de l'AG du 6 décembre 2024 salle Porquerolles, espace nautique à Hyères port.

Si vous souhaitez porter un point à l'ordre du jour merci de nous transmettre son libellé avant le 6 novembre par courriel ou par dépôt d'un courrier dans la boîte aux lettres de l'ASL 3 allée Fernand Raynaud. Si vous considérez que ce point doit faire l'objet d'un vote, veuillez le préciser, **dans ce cas votre libellé doit être concis et permettre un vote sans ambiguïté par oui ou non.**

Nous ferons parvenir l'OdJ par courriel avant le **22 novembre 2024**

Les modalités de participation à l'AG sont : présence physique, délégation de pouvoir, vote par correspondance dans le cas d'un vote par correspondance, celui-ci doit parvenir **au plus tard** par courriel ou dépôt dans la boîte de l'ASL le lundi **2 décembre**.

Thèmes qui seront abordés lors de l'AG

Succinctement :

Bilan, budget 2025

Nous affinerons sa présentation pour bien distinguer les postes qui relèvent :

- des obligations légales (impôts, assurance, OLD, entretien des bornes à incendie...)
- de l'indispensable pour maintenir le lotissement viable (luminaires, sécurité, entretien voirie et EU, espaces verts...)
- et enfin des investissements pour des travaux d'amélioration du cadre de vie.

Stationnement

Voir la présentation effectuée lors de l'AG de 2019 relative aux règles à respecter pour le stationnement https://asl-jdv.fr/images/pdf/40_Diaporama_AGO_13122019.pdf

Nous présenterons un projet d'extension du nombre de places de parking.

Eaux usées voir ci-dessus

Devenir de l'ASL.

L'équipe actuelle rentre en 2025 dans sa dernière année de mandat. Pour 2026 et 2027, un nouveau syndicat devra être élu lors de l'AG de décembre 2025. Nous détaillerons ce point crucial lors de la prochaine AG du 6 décembre 2024. Vous pouvez vous référer aux présentations détaillées que nous avons faites sur ce sujet en 2019.

[https://asl-jdv.fr/images/pdf/4 -
20221214 Prsentation HISTOIRE ET DEBOIRES DE LASL.pdf](https://asl-jdv.fr/images/pdf/4_-_20221214_Prsentation_HISTOIRE_ET_DEBOIRES_DE_LASL.pdf) et en 2021 [https://www.asl-
jdjv.fr/images/pdf/22a - Syndicat vs Gestionnaire.pdf](https://www.asl-jdv.fr/images/pdf/22a_-_Syndicat_vs_Gestionnaire.pdf)

Pour la l'ASL la joie de vivre le Pdt. Alain Martin